



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 19 mai 2016 — N° 174**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Au Panier de Chomedey.

---

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Liliane Lacroix, journaliste sportive.

---

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles d'Ambulance Saint-Jean de Montmagny.

---

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 15<sup>e</sup> anniversaire de l'événement Peinture en éveil.

---

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner le travail des élèves de l'école Saint-Vincent qui ont participé au projet Entrepreneuriat scolaire Bubulle.

**19 mai 2016**

---

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la tenue du projet Portraits d'une ville dans le cadre du 350<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

---

M. Coiteux (Nelligan) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la police.

---

M. Heurtel (Viau) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale de la diversité biologique.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Johanne Toutant, orthophoniste.

---

À 9 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 heures.

---

Moment de recueillement

19 mai 2016

---

### Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Les propositions d'amendements au projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics.

(Dépôt n° 2216-20160519)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 5 avril 2016 par M. Roberge (Chambly) concernant la présence d'un médecin de famille à Saint-Basile-Le-Grand;

(Dépôt n° 2217-20160519)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 avril 2016 par M. Charette (Deux-Montagnes) concernant l'utilisation des emprises existantes et le recours à l'enfouissement pour le projet de ligne à haute tension du Grand-Brûlé – Dérivation Saint-Sauveur;

(Dépôt n° 2218-20160519)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 avril 2016 par M. Pagé (Labelle) concernant l'opposition au tracé Paquin dans le cadre du projet de ligne à haute tension du Grand-Brûlé;

(Dépôt n° 2219-20160519)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 20 avril 2016 par M. Paradis (Lévis) concernant le maintien des activités de la Clinique de procréation assistée du CHUM;

(Dépôt n° 2220-20160519)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 avril 2016 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant le financement des groupes d'alphabétisation populaire;

(Dépôt n° 2221-20160519)

**19 mai 2016**

---

La réponse à la question écrite n° 168 concernant la semaine de relâche retranchée du calendrier scolaire 2015-2016 de la Commission scolaire de Hautes-Rivières, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 16 mars 2016 par M. Roberge (Chambly).

(Dépôt n° 2222-20160519)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 4 avril 2016, adressée à M. Pierre Ouellet, chef de cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, par Mme Annie Trudel, concernant sa démission.

(Dépôt n° 2223-20160519)

À la demande de M. le président, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté, le 18 mai 2016, sur la motion proposée par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que, en 2016, seul un salaire horaire de 15 \$ ou plus permet aux personnes salariées à temps plein d'obtenir un revenu viable;

**19 mai 2016**

---

QUE l'Assemblée nationale s'engage à adopter d'ici la fin de la présente législature une loi sur le salaire minimum à 15 \$ de l'heure qui établira les critères pour son augmentation annuelle.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 212 en annexe)

Pour : **28** Contre : **78** Abstention : **0**

---

L'Assemblée tient le vote reporté, le 18 mai 2016, sur la motion de M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, proposant que le projet de loi n° 76, Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal (*titre modifié*), soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 213 en annexe)

Pour : **88** Contre : **19** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 76 est adopté.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), conjointement avec Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle l'importance de la responsabilité ministérielle et réitère que l'ensemble des hauts dirigeants de l'administration publique doivent répondre aux demandes formulées et respecter les choix faits par les membres du Conseil exécutif.

**19 mai 2016**

---

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Charette (Deux-Montagnes) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux membres du Quartet tunisien du dialogue national, prix Nobel de la paix 2015;

QU'elle souligne le travail de ce regroupement de quatre organisations aux positions politiques divergentes qui s'est démarqué par son rôle décisif dans la construction d'une démocratie pluraliste;

QU'elle appuie la Tunisie pour ses mesures et efforts soutenus en faveur de l'État de droit et de la démocratie;

QU'elle exprime sa solidarité avec la Tunisie et son peuple.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

**19 mai 2016**

---

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des patriotes, qui se tiendra le 23 mai 2016 sous le thème « La mémoire des patriotes »;

QU'elle souligne l'importance de la lutte menée par les patriotes de 1837-1838 pour la reconnaissance de notre nation, pour sa liberté politique et son émancipation, et pour l'établissement d'un gouvernement démocratique;

QU'elle rappelle la nécessité de garder vivante la mémoire des femmes et des hommes patriotes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne son attachement au processus de paix au Moyen-Orient en accordant son appui à l'appel lancé par le Quartet du dialogue national tunisien à la cérémonie de la remise du prix Nobel d'accélérer l'élimination des points chauds à travers le monde, en particulier en résolvant le conflit israélo-palestinien;

QUE l'Assemblée nationale réaffirme le soutien indéfectible du Québec à une solution négociée qui reflète la volonté des peuples de Palestine et d'Israël de vivre en paix dans leur État respectif à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

19 mai 2016

---

### Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes; puis afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 101, Loi donnant suite aux recommandations de la Commission Charbonneau en matière de financement politique;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 75, Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi.

---

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance publique afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du mandat d'initiative sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux.

19 mai 2016

---

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 27 mai 2016, M. Surprenant (Groulx) s'adressera à M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'encadrement des services de covoiturage commercial au Québec ».

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

#### **Projets de loi du gouvernement**

##### *Adoption du principe*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, Mme de Santis, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, propose que le principe du projet de loi n° 101, Loi donnant suite aux recommandations de la Commission Charbonneau en matière de financement politique, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 24 mai 2016, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

**19 mai 2016**

---

À 12 h 43, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 24 mai 2016, à 13 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

19 mai 2016

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

(Vote n° 212)

POUR - 28

Bergeron (PQ)	Hivon (PQ)	Lelièvre (PQ)	Poirier (PQ)
Bérubé (PQ)	Jean (PQ)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)
David (IND)	Kotto (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
(Gouin)	Lamarre (PQ)	Massé (IND)	(Bonaventure)
Drainville (PQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Gaudreault (PQ)	Leclair (PQ)	(Vachon)	Turcotte (PQ)
(Jonquière)	Léger (PQ)	Pagé (PQ)	Villeneuve (PQ)

CONTRE - 78

Anglade (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Barrette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Matte (PLQ)	(Montarville)
Bernier (PLQ)	de Santis (PLQ)	Ménard (PLQ)	Samson (CAQ)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Merlini (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette (PLQ)	(Pontiac)	Morin (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Dubuc)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Paradis (CAQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Boulet (PLQ)	Hamad (PLQ)	(Lévis)	Sklavounos (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Paradis (PLQ)	Soucy (CAQ)
Busque (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	Picard (CAQ)	St-Denis (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Plante (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poëti (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)	Vien (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	Weil (PLQ)

19 mai 2016

---

Sur la motion de M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

(Vote n° 213)

**POUR - 88**

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Lisée (PQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Maltais (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Pontiac)	Massé (IND)	Roy (IND)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Matte (PLQ)	(Arthabaska)
Billette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Hamad (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	Sklavounos (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(René-Lévesque)	St-Denis (PLQ)
Busque (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	(Vachon)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Traversy (PQ)
Charlebois (PLQ)	Jean (PQ)	Pagé (PQ)	Tremblay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	Paradis (PLQ)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	(Brome-Missisquoi)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Couillard (PLQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
Daoust (PLQ)	Léger (PQ)	Polo (PLQ)	
David (IND)	Leitão (PLQ)	Proulx (PLQ)	
(Gouin)	Lelièvre (PQ)	Reid (PLQ)	

**CONTRE - 19**

Bonnardel (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)	Spénard (CAQ)
Charette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)	Surprenant (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	Samson (CAQ)	
Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Schneeberger (CAQ)	